

“

Chaque année à l'heure des vœux, je m'émerveille de ce qui se vit au sein d'Handi Val de Seine, syndicat de communes et association de gestion, grâce à nos professionnels compétents qui accompagnent avec bienveillance les personnes porteuses de handicap qui nous sont confiées.

C'est un beau message envoyé à tous : l'attention et le soutien des personnes en situation de handicap ne sont pas uniquement réservés aux familles. C'est l'affaire de tout citoyen !

Les élus, en choisissant depuis plus de 45 ans de créer et gérer des établissements, affirment haut et fort la responsabilité de chacun d'entre nous envers les plus faibles et font ainsi rayonner la Fraternité inscrite au fronton de nos mairies. Je remercie tous ceux qui, avec audace et détermination, œuvrent pour que Handi Val de Seine continue à réaliser ses projets.

À tous, je présente mes meilleurs vœux de paix et de bonheur pour vous et vos proches. Continuons à unir nos forces pour changer le regard sur la différence.



”

EDITO

Hubert François-Dainville

PRÉSIDENT DE HANDI VAL DE SEINE

À LA UNE

La plateforme de services : des réponses au besoin d'autonomie

HANDI VAL DE SEINE VIENT D'INAUGURER SA PLATEFORME DE SERVICES À EPÔNE. TROIS SERVICES INNOVANTS ET COMPLÉMENTAIRES REGROUPEÉS EN UN SEUL LIEU POUR UN ACCOMPAGNEMENT EN MILIEU OUVERT DE 250 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

« L'originalité de la plateforme de services, c'est qu'elle est destinée aux adultes en situation de handicap, vivant dans le milieu ordinaire en dehors des institutions, afin de les accompagner dans leur évolution, au rythme du temps, des aléas de leur vie et en fonction de leur pathologie, de leur handicap, en respectant leur désir d'autonomie... » C'est ainsi que Hubert François-Dainville, président d'Handi Val de Seine, a présenté les trois services, inaugurés le 13 décembre, en précisant qu'il s'agissait d'un accompagnement médico-social ambulatoire de proximité. C'est un accompagnement médico-social pour les personnes adultes en situation de handicap (différent selon le service), vers plus d'insertion dans une vie sociale ordinaire.



© N. Duprey

SUITE EN PAGE 2...

Cette plateforme a pu voir le jour grâce à la réponse positive à un appel à projet en 2015. C'est la création et le regroupement dans un unique lieu d'un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) de 30 places, d'un centre d'accueil de jour (CAJ) de 20 places, autour d'un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), déjà existant, de 80 places dont 30 dédiées aux personnes en situation de handicap psychique. Ces trois services qui constituent la Plateforme sont situés dans des locaux rénovés de 800 mètres carrés à Epône, au sein de la zone d'activités de la Couronne des Prés.

Lors de son discours le jour de l'inauguration, Madame Marie-Hélène Aubert, vice-présidente du conseil départemental, déléguée à l'autonomie, a constaté que c'était « *une avancée extraordinaire pour la prise en charge du handicap psychique avec 100 places supplémentaires. C'est beaucoup, mais ce n'est pas au détriment de la qualité, car nous avons été très exigeants au moment de l'appel à projet* » a-t-elle précisé. « *Il faut pouvoir être attentif au projet de vie et c'est ce qui nous avait beaucoup marqué dans votre présentation* » a-t-elle dit, en s'adressant au Président Hubert François-Dainville. Elle a mis en avant « *les qualités humaines de Handi Val de Seine* » ainsi que « *le bon réseau de partenaires qui permet une transversalité, l'optimisation des coûts. C'est ce qui nous a convaincus. Le résultat est là, nous en sommes tous ravis,* » a conclu Madame Aubert. Guy Müller, maire d'Epône, a remercié Handi Val de Seine pour son engagement au service des plus fragiles. « *Les actions, que vous menez au quotidien avec détermination, s'inscrivent dans la politique de handicap de la ville. Un travail qui traduit la fraternité, l'écoute et le respect de l'autre,* » a-t-il précisé. Une journée porte ouverte a permis au public de visiter les locaux et de profiter de l'accueil chaleureux que leur avait réservé les équipes et la directrice, Vittoria Jung, dont le rôle est de veiller à la cohérence du fonctionnement de la plateforme, au sein du projet associatif de Handi Val de Seine.



© N.Duprey

Le SAVS

► Permet à la personne accompagnée de vivre en milieu ordinaire selon son projet de vie et de développer, maintenir ou soutenir ses capacités d'autonomie pour favoriser son insertion sociale.

Le SAMSAH

► Contribue à la réalisation du projet de vie de la personne handicapée psychique par un accompagnement médical, paramédical et social adapté à ses besoins en proposant les moyens nécessaires pour vivre le mieux possible à domicile et dans la cité.

Le CAJ

► Accueille et accompagne les personnes dans leur projet d'avenir en leur proposant des activités réhabilitantes et socialisantes. Il permet également d'offrir aux aidants des temps de répit.



Hélène Le Bouquin, chef de service du CAJ

« *Nous accueillons 20 personnes par demi-journée et nous leur proposons, en fonction de leur projet d'accompagnement personnalisé et des possibilités du territoire, diverses activités. Cela peut être du sport : randonnées, piscine, voile, ou des activités culturelles dont des sorties à Paris mais c'est aussi la possibilité pour eux de participer à de nombreux ateliers : cuisine, travaux manuels, etc. Cela leur permet de maintenir une vie sociale et pour leur famille c'est aussi un temps de répit. Le CAJ est une passerelle vers d'autres orientations comme les ESAT, les foyers de vie...* »



Mme Catherine Lachesnaie, chef de service du SAVS

« *C'est un nouveau départ pour le SAVS qui a 20 ans d'existence et qui est maintenant couplé avec un SAMSAH. Cela nous permet d'élaborer ensemble un travail d'accompagnement. L'arrivée du CAJ nous donne des possibilités pour des activités. Il y a des parcours possibles entre services de la plateforme. Nous avons aujourd'hui des personnes-ressources supplémentaires en faveur de notre public accueilli qui est, pour plus de la moitié, atteint d'un handicap psychique. Jusque-là, nous étions uniquement des travailleurs sociaux et aujourd'hui nous avons auprès de nous des experts sanitaires pour que les personnes puissent progresser dans leur parcours de vie.* »



Catherine Foucon, chef de service SAMSAH

« *Nous accompagnons des personnes présentant des troubles psychiques en leur apportant, en plus d'un accompagnement social, les compétences de personnels paramédicaux : aide-soignant, infirmier, psychologue, psychomotricien, médecin psychiatre... Notre travail, c'est aussi de coordonner tout le soin à l'extérieur pour que la personne accompagnée soit en situation d'être dans une vie autonome.* »

Contact : 01 30 22 07 57 - Mail : pds-secretariat@agehvs.org



Le GEM du Mantois : un espace de liberté citoyen



Un nouveau groupe d'entraide mutuelle (GEM) du Mantois vient d'être créé. L'originalité de ce dispositif, c'est qu'il regroupe un collectif de personnes avec des problématiques de santé similaires qui souhaitent se soutenir mutuellement dans leur démarche d'insertion sociale, professionnelle et citoyenne. Les membres doivent se constituer en association d'adhérents pour pouvoir

être conventionné. L'objectif réside prioritairement en la gestion directe par le GEM de son activité, de ses moyens humains et matériels. Convivialité, échanges, rencontres, loisirs..., la force associative favorise l'accompagnement des membres dans l'exercice de leur citoyenneté. Elle sert de levier à l'émancipation. Les responsabilités exercées au sein de l'association révèlent les compétences, restaurent l'image des personnes et leur confiance en elles. Elles leur donnent également envie d'apprendre, de partager et surtout de se projeter dans l'avenir. L'association a le soutien d'un parrain qui est l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades ou handicapées psychiques) qui tient le rôle de médiateur. Handi Val de Seine association de gestion qui crée les conditions de qualité et de sécurité du lieu et recrute le personnel. L'animateur du GEM, qui fait partie du Pôle d'accompagnement aux côtés de la Plateforme de services, SAVS, SAMSAH, CAJ d'Épône, ainsi que la résidence accueil de Follainville-Dennemont, est chargé aussi d'impliquer les adhérents dans des projets locaux, de faire le lien avec les partenaires, de valoriser et développer les capacités et les savoir-faire. La participation se fait sous forme de moments d'accueil informels où l'on partage un café, un repas confectionné par tous ou un simple temps d'échange. Le GEM se veut avant tout un espace où l'on peut prendre son temps sans contrainte. Ce n'est pas un espace thérapeutique mais plutôt un lieu de rencontre, un espace de liberté et de contact où la personne est un citoyen à part entière et non un patient. Ce lieu d'échange participatif vient d'ouvrir ses portes, au centre social rue Frédéric Chopin à Mantes-La-Jolie. Le GEM vous accueille de 9h à 17h.

QUESTIONS À



Jean-Marc Monguillet

PRÉSIDENT D'AUTISME EN ÎLE-DE-FRANCE

QU'EST-CE QUE AUTISME EN YVELINES ET AUJOURD'HUI APPELÉ AUTISME EN ÎLE-DE-FRANCE ?

« Nous sommes une association de familles qui a trente ans d'existence dans les Yvelines et qui est spécialisée dans l'accompagnement des personnes autistes. Je suis président de cette association depuis 8 ans et moi-même parent. Dans les Yvelines, nous gérons un SESSAD basé à Noisy-le-Roi, un IME à Carrières-sous-Poissy et un Foyer de vie (qui va se transformer en Foyer d'accueil médicalisé) aux Alluets-le-Roi. Nous avons fusionné depuis janvier avec Autisme 75, une association de familles elle aussi, pour créer Autisme en Ile-de-France. En 2018, nous accueillons 300 jeunes et adultes de 3 à 60 ans, au sein de sept établissements, trois SESSAD, deux FAM et deux IME. »

EST-CE QUE L'AUTISME EST DIFFICILE À DÉFINIR ?

« Tout d'abord l'autisme ce n'est pas une maladie, c'est un handicap. On parle plutôt de troubles du spectre autistique et le spectre est très large : cela va de personnes dites Asperger, comme on a pu voir dans le célèbre film « Rain man », qui sont très intelligentes ou ultra compétentes dans un domaine mais totalement incapables de vivre en société, jusqu'à des autistes dits de Kanner, par exemple, non verbales

avec comorbidités associées (épilepsie...). Toutes ces personnes sont autistes, mais très différentes et nécessitent un accompagnement éducatif grâce auquel elles peuvent acquérir des compétences et progresser en autonomie, mais on n'en guérit jamais. »

QUEL EST LE RÔLE DE L'ASSOCIATION ?

« Nous proposons des prises en charge pour les personnes autistes, nous développons des structures et nous les gérons. Nous répondons aux appels à projet de l'ARS ou du Département quand ils se présentent. Nous gérons également des services à la personne pour aider les familles le plus tôt possible après le diagnostic, parce que plus un autiste est diagnostiqué tôt, plus il a de chance pour la suite. Il en est de même pour l'intégration à l'école, un droit depuis 2005 mais qui ne va pas toujours de soi, parce que c'est un apprentissage génial de l'autonomie et de la vie sociale : plus tôt on peut inclure les enfants à l'école mieux c'est. Nous proposons également des accompagnements à domicile ou dans des lieux scolaires avec les SESSAD. Quand on ne peut pas mettre les enfants à l'école, il y a la solution des IME. Ceux que nous gérons sont spécialisés dans l'autisme. Nous voulons proposer aux personnes autistes et à leurs familles « un parcours de l'autisme » qui, de l'enfance à la fin de vie, permette à chaque

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES COMMUNES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL

Les 33 communes adhérentes représentent une population de près de 185 000 habitants. Elles participent au budget de fonctionnement*, en versant une participation de 1,184 € par habitant. Le montant des participations communales qui s'élève à 217 997 € au total pour 2018 a été approuvé par le comité syndical lors de sa séance du 21 décembre dernier.

Aubergenville 13 691 €, Aulnay-sur-Mauldre 1 388 €, Bazemont 1 862 €, Bouafle 2 520 €, Brueil-en-Vexin 852€, Chapet 1 508€, Ecqueville 4 885€, Evécquemont 953€, Flins-sur-Seine 2 765€, Follainville-Dennemont 2 248€, Freneuse 5 115€, Gaillon-sur-Montcient 821€, Gargenville 8 340€, Hardricourt 2 488€, Juziers 4 574€, Lainville-en-Vexin 980€, Les Mureaux 37 720€, Maule 7 009€, Meulan-en-Yvelines 11 102€, Mézy-sur-Seine 2 398€, Montainville 644€, Morainvilliers 3 338€, Nézel 1 344€, Oinville-sur-Montcient 1 325€, Poissy 44 296€, Sailly 457€, Saint-Martin-La-Garenne 1 185€, Tessancourt-sur-Aubette 1 171€, Triel-sur-Seine 14 432€, Vaux-sur-seine 5 694€, Verneuil-sur-Seine 18 299€, Vernouillet 11 957€, Villette 636€.

*Budget de fonctionnement : frais de personnel et charges de gestion courantes du Syndicat intercommunal.

personne accueillie d'avoir un parcours de vie individualisé, digne et épanouissant, fondé sur l'acquisition d'une autonomie aussi complète que possible. »

QUEL EST L'INTÉRÊT D'UN PARTENARIAT AVEC HANDI VAL DE SEINE ?

« Nous nous connaissons depuis longtemps avec le président Hubert François-Dainville car nous œuvrons dans des domaines similaires. L'occasion s'est présentée de rapprocher nos deux associations autour de l'appel à projet pour la plateforme interdépartementale pour les handicapés psychiques et les personnes autistes. Nous avons pris la décision de répondre ensemble. Nous avons apporté sur ce dossier le meilleur de notre expérience et de notre expertise, à la fois sur l'accompagnement des personnes autistes et des personnes atteintes d'un handicap psychique, avec la force de l'implantation territoriale d'Handi Val de Seine. Quelle que soit l'issue de l'appel à projet, nous avons apprécié de travailler ensemble, et nous connaissons les passerelles entre les deux handicaps que nous pourrions travailler, telles que l'inclusion professionnelle ou les solutions d'hébergements du type de ce que vous avez déjà réalisé à Follainville-Dennemont. Tout cela a été très prometteur et pourra se poursuivre. »

AGENDA

14 février : fête de l'amitié organisée par la MAS Léon Herz et le Foyer de vie à Ecquevilly

9 mars : concert du Crazy Music Band du FAM de Limay à l'EHPAD de Mantes-la-Jolie

14 mars : carnaval sur le thème de Disney au foyer de vie et à la MAS Léon Herz à Ecquevilly

4 mai : concert du Crazy Music Band du FAM à la salle polyvalente de Limay

DÉPART EN RETRAITE DE JEAN-PIERRE MASSAT APRÈS 40 ANNÉES DE BONS ET LOYAUX SERVICES



Membre de l'association Handi Val de Seine depuis 1979, Jean-Pierre Massat a été directeur de l'IME pendant 23 ans, jusqu'en 2003, date où il a pris sa retraite de l'éducation nationale. A partir de 2004, il a été engagé au siège pour travailler sur les projets liés au développement de l'association de gestion et du syndicat intercommunal. « *Toutes ces années ont représenté du bonheur pour moi, avec des moments d'angoisse et de difficulté parce que tous les projets ne se réalisent pas aussi facilement que ça, mais avec ténacité. Ma part n'a été qu'une contribution, car je n'ai pas été le seul sur les questions de développement, bien sûr, c'est un travail d'équipe,* » a-t-il précisé.

Hubert François-Dainville, le président d'Handi Val de Seine a souligné ses qualités d'humaniste et d'intellectuel, qui aime la culture et s'intéresse à tous les sujets. Il a aussi cité Montaigne. « *J'ai beaucoup apprécié les échanges que nous avons eu. Vous êtes un créateur et quand vous étiez à l'IME, nous avons réalisé beaucoup de projets ensemble notamment le CAMSP avec un agrément autisme et de nombreux autres réalisations. Vous aviez le désir et la passion d'aider les hommes en difficultés. Tout ce qui a été fait l'a été avec intelligence. Vous nous avez très bien accompagnés et beaucoup aidés* » a expliqué le président. « *Je pars rassuré, je n'ai pas de remords car je sais que les projets sont repris par l'équipe et Virginie Dechanciaux, directrice du développement,* » a commenté Jean-Pierre Massat.



Ils étaient venus nombreux pour fêter son départ, au siège, dont Louise Fédère qui a été sa proche collaboratrice de nombreuses années à l'IME et qui a souligné son sens des responsabilités. Et c'est en chanson que Gilbert Palengat, le directeur général de l'association de gestion a choisi de lui rendre hommage sur des paroles et une musique adaptée de Serge Lama. Ce n'est qu'un au revoir...bonne retraite, Monsieur Massat !



EN BREF

SEPT NOUVEAUX TRAVAILLEURS DIPLÔMÉS « DIFFÉRENTS ET COMPÉTENTS »



Sept de nos travailleurs en ESAT viennent d'être lauréats du dispositif de formation « *Différents et compétents* ». Particulièrement valorisant pour eux, c'est la reconnaissance de leurs compétences et de la qualité de leur travail. Pour la session de janvier 2018, ils ont reçu leur diplôme à la maison des arts du Plessis Robinson. Félicitations à tous nos lauréats ! **Aux espaces verts** : Alpha Marr pour sa spécialité, le taille haie, et Guillaume Kowalski pour la débroussailleuse, (moniteur, Sébastien Maunand). **A la blanchisserie** : Mildred Diabanza au poste repassage, Aziza Smouni à la sècheuse-repasseuse (monitrice, Lucie Santos), ainsi que Sandrine Talibi, pour le repassage des tee-shirts (monitrice, Cécile Frat). **A la restauration** : Véronique Cordier pour la salade de fruits (monitrice, Elodie Gosnet), Baïba Gomis pour la préparation des couverts pour les clients du self, (moniteur, Franck Ballon). Cette dynamique donne envie à d'autres de les suivre pour être reconnus tous compétents !

RETOUR SUR LES MOMENTS FESTIFS DE 2017 À LA MAS DE LIMAY



Dans le cadre de l'activité art plastiques, en partenariat avec la ville de Limay, les résidents de la MAS de Limay ont travaillé dans la joie et la bonne humeur sur la conception de l'exposition intitulée « *D'étranges poissons voyageurs* ». Cette exposition aura la possibilité de voyager dans le monde.

Décidément, la chorale de la MAS de Limay rencontre un grand succès. Voici nos chanteurs en grande forme, lors de leur participation au Forum Festivoix à Villepreux, en novembre dernier.



Une belle ambiance conviviale à l'occasion du réveillon de Noël à la MAS.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Bienvenue à :

Sybille GODEAU, directrice de l'IME au 1/02/2018

Alain GUILLEUX, chef des services généraux le 22/01/2018

Sandrine CHAUVEAU, chef de service du pôle TSA (troubles du spectre autistique) de l'IME le 8/01/2018

Hélène LE BOUQUIN, chef de Service du CAJ Jour de la Plateforme de Services d' Epône et du GEM de Mantes-La-Jolie le 2/10/2017

Et bonne continuation à :

Jean-Pierre MASSAT, Chargé de développement

Véronique MARTINOLI, Directeur Administratif et Financier qui continuera d'assurer l'encadrement du service dans le cadre d'une lettre de mission par l'intermédiaire de son cabinet d'expertise comptable



ASSOCIATION DE PARENTS, D'AMIS D'ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS DU VAL-DE-SEINE.

LES VILLES ADHÉRENTES AU SYNDICAT : Aubergenville, Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, Bouafle, Brueil-en-Vexin, Chapet, Ecquevilly, Evécquemont, Flins-sur-Seine, Follainville-Dennemont, Freneuse, Gaillon-sur-Montcient, Gargenville, Hardricourt, Juziers, Lainville-en-Vexin, Les Mureaux, Maule, Meulan-en-Yvelines, Mézy-sur-Seine, Montainville, Morainvilliers, Nézel, Oinville-sur-Montcient, Poissy, Sully, Saint-Martin-La-Garenne, Tessancourt-sur-Aubette, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet, Villette.

NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES : L'institut médico-éducatif Alfred Binet - Les Mureaux - L'établissement et services d'aide par le travail du Petit Parc - Ecquevilly - Le foyer d'hébergement Jacques Landat - Hardricourt et Meulan-en-Yvelines - Le service d'éducation spéciale et de soins à domicile André Larché - Les Mureaux - La section d'adaptation spécialisée ESAT-Ecquevilly - Le centre d'action médico-sociale précoce Pierre Legland - Les Mureaux - La maison d'accueil spécialisée Léon Herz - Ecquevilly - Le Foyer de vie - Ecquevilly - La maison d'accueil spécialisée Henri Cuq - Limay - L'établissement et services d'aide par le travail de la Grange Saint Louis - Poissy - Le foyer d'accueil médicalisé Jacques Saint Amaux - Limay - La résidence accueil - Follainville-Dennemont - La plateforme de services : Le Service d'accompagnement à la vie sociale - Le centre d'accueil de jour - Le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés - Epône.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Hubert François-Dainville - **DIRECTEUR DE LA REDACTION** Gilbert Palengat - **COMITE DE REDACTION** Gilbert Palengat, Denise Immelé, Virginie Moreira, Christelle Carl - **REDACTION** Virginie Moreira, Christelle Carl - Photographe Nicolas DUPREY

CONCEPTION Victoria Communication - 06 33 02 11 15. **MERCI À L'ESAT LA GRANGE ST LOUIS DE POISSY POUR LA RÉALISATION ET L'IMPRESSION DE LA LETTRE.**